



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATIONN° d'ordre :
45

Séance du 10 octobre 2023

Objet

Prolongation d'un contrat
de projet à compter du
1^{er} octobre 2023 au CCAS-----
Chargé(e) du
développement de l'action
sociale et de la santé

L'an deux mil vingt-trois, le dix octobre à dix-huit heures, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de Redon, dûment convoqué le 18 septembre 2023, s'est réuni en nombre prescrit par la loi, dans la salle des mariages de l'Hôtel de Ville sous la présidence de Monsieur Pascal Duchêne, Président du CCAS.

Président de séance : Monsieur Duchêne, Président du CCAS

Membres présents : Mesdames Fouchet, Torlay, Abi Fadel, Lanson, Denigot, Brault, Porcher, Maës, Salitra, Motte-Tchernia et Madame Gautier.

Absents excusés ayant donné mandat de vote :

Néant

Absents excusés n'ayant pas donné mandat de vote :

Monsieur Duchêne

Monsieur Lemonnier.

Secrétaire de séance : Madame Nadège Périon

**Nombre des membres du
Conseil**

En exercice 13

Présents 11

Votants 11

Vote

Pour 11

Contre 0

Abstention 0

PROLONGATION D'UN CONTRAT DE PROJET À COMPTER DU 1^{ER} OCTOBRE 2023 AU CCAS

CHARGÉ(E) DU DÉVELOPPEMENT DE L'ACTION SOCIALE ET DE LA SANTÉ

Par délibération n°30 du 29 juin 2021, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale a créé un contrat de projet intitulé « Chargé(e) du développement de l'Action Sociale et de la Santé ».

Le bilan, après deux années, est satisfaisant avec de nombreuses actions menées :

- L'étude et l'analyse des données issues de l'Analyse des Besoins Sociaux (ABS) ont permis de produire les différentes feuilles de route, proposer et/ou mettre en œuvre les actions susceptibles de répondre aux besoins identifiés, monter les dossiers d'appel à projet et de demandes de subventions.
- Définition et mise en œuvre de la méthodologie de projet pour la rédaction du Projet Social Municipal.

Services aux personnes âgées :

- Animation et pilotage de la démarche « Redon, Ville Amie des Aînés » : définition de la méthodologie de projet, animation du COPIL, animation des concertations avec les habitants, analyse et rédaction du diagnostic participatif.
- Participation à la rédaction de la feuille de route et réalisation de ses mises à jour annuelles.
- Développement d'animations et d'actions de prévention (conférences, forums, ciné-débats, ateliers numériques, animation « Il était une fois Redon », projet de bancs adaptés) : organisation, gestion budgétaire, coordination des partenaires, communication, production d'outils d'évaluation, etc.
- Rédaction des dossiers de demandes de subventions : conférence des financeurs, Fonds d'Appui pour des Territoires Innovants Seniors.
- Participation à la coopération MONALISA, réalisation du bilan du dispositif « Carte postale ».
- Développement des partenariats, veille sociale et prospection.

Service aux personnes en situation de handicap :

- Participation à la rédaction de la feuille de route et réalisation de ses mises à jour annuelles.
- Développement d'actions : journée « Voir autrement », action dans le cadre de la semaine européenne pour l'emploi des personnes en situation de handicap,
- Coordination du Téléthon : organisation et animation des réunions,
- Développement des partenariats, veille sociale et prospection.

Prévention et promotion de la santé :

- Participation aux programmes d'animation du réseau des Semaines d'Information sur la Santé Mentale.
- Organisation d'actions de prévention (bien vieillir/handicap).

Droits des femmes et égalité Femmes/Hommes :

- Rédaction de la feuille de route : prospection, définition et mise en œuvre de la méthodologie, analyse des données, rédaction et synthèse des résultats, définition du plan d'action.

- Coordination de l'évènement « Autour d'Elles » : pilotage du groupe de travail, organisation et animation des réunions partenariales, veille et développement des partenariats, création d'animations, communication, etc.
- Développement des partenariats, veille sociale et prospection.

L'agent, en contrat de projet, a également permis d'assurer le bon fonctionnement du service en l'absence de la Directrice.

De nombreux projets restent à mener ; aussi, il est proposé de prolonger le contrat de projet de deux années supplémentaires, dans les mêmes conditions qu'à la création.

La suite du projet est positionnée du 1^{er} octobre 2023 au 30 septembre 2025.

Les nouveaux indicateurs de l'évaluation du projet proposés sont :

- Evaluation des enjeux identifiés lors de la réalisation de l'Analyse des Besoins Sociaux,
- Mise en place du plan d'action issu de la rédaction du Projet Social Municipal,
- Mise en œuvre des projets :
 - Personnes âgées et en situation de handicap, Droit des femmes et égalité femme/homme (description : Répondre à des appels à projets, rechercher de partenaires afin de concrétiser le plan d'action des feuilles de route),
 - Prévention et promotion de la santé (description : Impulser, coordonnée des actions de prévention en lien avec d'autres acteurs),
 - Lutte contre le logement insalubre : Rechercher, coordonnée la mise en œuvre de nouveaux dispositifs.

Le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale,

Vu le Code Général de la Fonction Publique,

Ayant entendu l'exposé de son rapporteur,

Après en avoir délibéré

A L'UNANIMITÉ

APPROUVE la prolongation du contrat de projet, tel que présenté ci-dessus.

DIT que les crédits correspondants seront inscrits au budget du CCAS de l'exercice 2023.

Pour extrait conforme,
Le Président,
Pascal Duchêne

